

Des Jeux d'hiver à saveur internationale à Mont-Tremblant ?

Nathalie VIGNEAULT • nathalie.vigneault@hebidosquebecor.com

Le directeur de FADOQ Laurentides Michael Leduc est à la recherche de bénévoles pour son équipe d'organiseurs pour les prochains jeux d'hiver qui auront lieu du 31 janvier au 5 février 2012.

Après un an de relâche pour repositionner les Jeux d'hiver des aînés, dont seuls les Laurentides sont l'hôte dans tout le Québec, Michael Leduc propose

un projet d'envergure : un festival sportif hivernal pour les 50 ans et mieux qui saura rallier les aînés de la province et même d'ailleurs dans le monde. Selon lui, avec le temps, la visibilité qu'offre Mont-Tremblant permettrait de rejoindre les groupes de personnes âgées de 50 ans et plus du reste du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

Celui qui œuvre dans l'organisation d'activités sportives et de loisir depuis 30 ans dans la région, est convaincu que Mont-Tremblant, une destination internationale, a tout ce qu'il faut pour devenir l'hôte de Jeux d'hiver provinciaux à saveur internationale pour les aînés. « Mont-Tremblant a beaucoup : la proximité des infrastructures sportives, des services, de l'hébergement, sans compter l'expertise des professionnels dans l'organisation d'événements sportifs », énumère-t-il.

Toujours dans un souci de faire la promotion des saines habitudes de vie auprès des personnes aînées, Micheal Leduc fait valoir que les jeux d'hiver organisés par et pour les aînés, est un excellent moyen de leur permettre de mieux s'affirmer.

Programme 2012

Pour l'heure, il faut s'atteler aux jeux d'hiver 2012 qui seront régionaux cette année. Pour ce faire, le directeur de FADOQ Laurentides recherche principalement un responsable de tournoi de hockey, un responsable des activités de ski alpin, un responsable des activités de ski de fond, un responsable des activités de raquettes et des responsables pour d'autres fonctions administratives et de logistique.

Au programme, on prévoit des courses en ski alpin, de ski de fond et de raquettes, un tournoi de

hockey ainsi qu'un tournoi de curling. De même, auront lieu deux camps de trois jours, soit un de ski de fond et de raquette, puis un de ski alpin. S'ajoutent des randonnées ainsi que des activités intergénérationnelles.

Toute personne intéressée à participer à l'organisation peut contacter directement Michael Leduc au 819-429-5858 ou 1-800-828-3344, poste 223.



Michael Leduc revient en force pour les Jeux d'hivers des aînés dès janvier 2012.

Les Atomes CC dévorent les Lions de Saint-Jérôme

É.B. Superbe victoire des Montagnards de Sainte-Agathe/Mont-Tremblant atome CC aux dépens des Lions de Saint-Jérôme le 29 octobre à l'aréna de Mont-Tremblant.

Les troupiers de Stéphane Deslauriers ont inscrit trois buts sans riposte à partir de la fin de la deuxième période pour triompher 5-2. Le défenseur Thomas Savard a brillé avec quatre passes. Jackson Quintal a enfilé deux buts, les autres étant l'œuvre de Logan Eliades, Justine Deshaies et Charles-Éric Léonard.

Dimanche, nos Atomes CC ont toutefois baissé pavillon 6 à 1 à Lachenaie. Seul Logan Eliades a secouru les cordages.

Difficile pour les atomes BB

Du côté des Montagnards atome BB, le début de saison est plutôt difficile. « Les jeunes progressent », confie cependant le coach Éric Ménard.

Le 30 octobre, ses troupiers ont baissé pavillon 6-3 contre Lorraine-Rosemère. Pierre-Olivier

Ménard, Mathis Savard et Kal Jochems ont fait bouger les cordages. La veille, les atomes BB s'étaient inclinés 8-0 contre les puissants Concorde de Mirabel.

Les Bantams l'emportent

Les Montagnards bantam CC ont de leur côté vaincu les Panthères de Deux-Montagnes 4-3 dimanche après-midi.

Trois buts en troisième période ont propulsé les joueurs d'Éric Robidoux vers le triomphe. Jérémy Reid, Vincent Thibault, Chad Patry et Pierre-Alexandre Levert ont noirci la feuille de pointage.

Deux revers seulement

Enfin, les Montagnards midget CC ont subi leur deuxième défaite de la saison seulement samedi soir au compte de 3-1 contre les Stars de Lachute. Mathieu Bouchard a été l'unique buteur.

Appel & Cie Inc.
Syndic de faillite
FAILLITES PERSONNELLES ET CORPORATIVES
PROPOSITION DE CONSOMMATEUR
ET PROPOSITION CONCORDATAIRE
Robert Takash CIP Syndic
Jour, soir et fin de semaine
Plan de paiement selon vos revenus
195, rue Principale Est, Ste-Agathe
(819) 324-2149
Siège social : 1 Westmount Square, Montréal
CONSULTATION INITIALE SANS FRAIS

équité

Règlement de l'équité salariale pour les employés des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la fonction publique du Québec

Le gouvernement du Québec est fier d'avoir fait un pas de plus vers le règlement complet de l'équité salariale. En effet, le **programme d'équité salariale applicable principalement aux cadres** du réseau de la santé et des services sociaux a été accompli. Ce programme prévoit des ajustements salariaux rétroactifs au 21 novembre 2011. **L'évaluation du maintien des programmes d'équité salariale applicables au personnel salarié** des établissements de la santé et des services sociaux, des commissions scolaires, des cégeps, des ministères ou des organismes dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique a également été réalisée. Cette évaluation prévoit des ajustements salariaux rétroactifs au 31 décembre 2010.

- Si vous occupez présentement un emploi dans une de ces organisations, vous n'avez aucune démarche à faire auprès de votre employeur actuel. Ce dernier vous a déjà versé votre ajustement salarial rétroactif ou il le fera sous peu.
- Si vous avez occupé un emploi à prédominance féminine dans une de ces organisations entre le 21 novembre 2010 ou le 31 décembre 2010 et aujourd'hui, selon le programme, vous avez peut-être droit à un ajustement rétroactif d'équité salariale. Vous devrez alors en faire la demande auprès de vos anciens employeurs. Communiquez avec eux.

Consultez le site Internet www.equite.gouv.qc.ca pour obtenir la liste des emplois visés, le formulaire de demande, les adresses des employeurs ainsi que l'information sur la marche à suivre pour remplir votre demande d'ajustement salarial rétroactif concernant l'équité salariale. Si vous n'avez pas accès à Internet, communiquez avec Services Québec au numéro 1 855 644-4747.

Note concernant les régimes de retraite : Si vous avez droit à un ajustement salarial, vous n'avez pas à communiquer avec la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA). Votre employeur vous versera cet ajustement et transmettra l'information à la CARRA, qui apportera les changements requis à votre rente de retraite.

www.equite.gouv.qc.ca ou 1 855 644-4747

Québec